

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi treize novembre, à dix-huit heures,

Le conseil municipal de la commune de LORMONT, convoqué par le maire, s'est assemblé au Pôle Brassens-Camus sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean **TOUZEAU**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Grégoric **FAUCON**, Jannick **MORA**, Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**, Josette **BELLOQ**, Jean-Noël **GOETZ**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Geoffrey **RUIZ**, Maférima **DIAGNE**, Sylvie **JUQUIN**, Jean-Claude **FEUGAS**, Vincent **COSTE**, Keziban **YILDIZ**, Eric **LEROY**, Karima **TAJRI**, Tayeb **BARAS**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Olivier **MARTIN**, Marie-José **SALLABER**, Valdemar **CAMARINHA FÉLIX**, Maud **LEBLOIS**, Nicolas **LE BIGOT**, Julie **RECHAGNEUX**, Serge **BLÜGE**, Richard **UNREIN**, Mathieu **BORDENAVE**, Stéphanie **HARTUNG**, Mónica **CASANOVA**.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Claude **DAMBRINE** (procuration Philippe **QUERTINMONT**), Marouane **ACHRIT** (procuration Yasmina **BOULTAM**), Céline **BOUTE** (procuration Grégoric **FAUCON**), Gemma **VERSCHUUR** (procuration Geoffrey **RUIZ**), Levent **OZKAN** (procuration Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**).

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 35

N° 2020/13.11/02-1

**DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2020 :
DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE
ESPLANADE FRANÇOIS MITTERRAND – AMÉNAGEMENT – PHASE 5**

Monsieur Jean-Claude FEUGAS est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Jean TOUZEAU, maire, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Pour faire suite aux opérations de démolitions de l'ancienne école élémentaire Montaigne - rue Montaigne et du bâtiment du centre social - rue Dunant, au cœur du quartier politique de la ville prioritaire de Génicart, une étude de réaménagement de ces emprises a été lancée en 2018 et présentée aux commissions Ville verte et habitée des 8 mars 2018, 7 mars 2019 et 4 juillet 2019.

Après un travail de programmation puis de conception, une concertation menée auprès des habitants en partenariat avec l'association DIDÉE d'avril à juin 2019, le dossier a été présenté en commission technique du FEDER le 4 juillet 2019 et a reçu un pré-avis favorable quant à l'admissibilité du projet aux financements FEDER.

La maîtrise d'œuvre a aujourd'hui finalisé le projet d'aménagement conformément au programme final et la phase PROJET a été présentée aux nouveaux élus en compétence qui l'ont validée.

Aussi, afin de continuer à préparer le plan de financement pour pouvoir enclencher la phase opérationnelle et lancer les travaux dès que possible, la Ville propose de présenter également ce projet au subventionnement de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), abondée dans le cadre du Plan de Relance national, pour solliciter une aide à hauteur de 600.000 €.

Avis favorable de la commission Ville durable du 5 novembre 2020.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal N° 2019/13.12/18 du 16 décembre 2019 ;

Vu les mesures de soutien aux collectivités locales annoncées dans la Loi de Finances rectificative N° 3, prévoyant un abondement de 1 milliard de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du Plan de Relance national ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant la nécessité de conforter le plan de financement de cette opération ;

DÉCIDE

Article 1 :

d'approuver le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		
Coût prévisionnel des travaux HT : 1.171.862 €		
Coût prévisionnel Maîtrise d'œuvre HT : 89.250 €		
TOTAL : 1.261.112 €		
Ville de Lormont	309.554 €	24,50 %
DSIL	600.000 €	47,50%
Fonds Européen de Développement Économique Régional (Axe 5.2 : Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique)	351.558 €	28,00 %
TOTAL	1.261.112 €	100,00 %

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le maire à déposer le dossier de demande de subvention DSIL auprès de la Préfecture.

Article 3 :

d'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE :

POUR :

- 29 – Groupe majoritaire « Nous, Lormont »,
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »,
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste ».

Le maire, Jean TOUZEAU :

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

** informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 16 novembre 2020
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le maire,
Jean TOUZEAU